L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 NOVEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 4 NOVEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 4e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern, 4 1/2 le.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

AUX POLLS !

Enfin, voici le grand jour arrivé. A l'heure où ces lignes passeront sous les yeux du lecteur, la grande bataille électorale sera engagée ; les polls seront ouverts, et les deux partis en présence auront commencé la lutte. Ce soir, les deux premiers districts congressionnels de la Louisiane auront dit leur dernier mot ; leurs deux nouveaux représentants seront proclamés, le sort de notre industrie sucrière sera décidé, et, peut-être, aussi, celui de nos libertés publiques, des droits souverains de notre Etat. Le succès dépend, absolument, de nous et si—ce qu'à Dieu ne plaise—nous étions battus, nous n'aurions à nous en prendre ni aux intrigues de celui-ci, ni à la trahison de celui-là, mais à notre propre négligence ; à l'oubli, non seulement des droits que nous avons à exercer, mais encore et, surtout, de ceux que nous avons à remplir envers nous-mêmes, envers nos familles, envers nos concitoyens, envers notre Etat, envers l'Union. Nous n'aurions pas l'ombre d'une excuse à alléguer—même celle du nombre. Nous savons, pertinemment—les calculs ont été faits et bien sont exacts—que nous avons la majorité de notre côté.

Nous sommes donc sûrs, d'avance, de la victoire, si nous ne désertons pas le terrain, si nous allons déposer, fidèlement, notre bulletin dans l'urne. Tout le monde, parmi nous, n'est pas inspecteur d'élection ou délégué du comité démocratique, mais tout le monde est citoyen ; tout le monde doit voter, comme l'exige le droit de chacun, comme le commande le devoir envers tous, comme l'indique notre conscience, comme l'ordonne le parti auquel nous appartenons. Rassurons-nous sur le sort de notre bulletin : s'il est présenté par nous devant l'urne, il y tombera ; s'il y entre, il en sortira ; s'il en sort, il sera compté. Sous ce rapport, nous n'avons aucune inquiétude à avoir. Les précautions sont prises, les mesures arrêtées d'avance, et la police des polls ne laissera rien à désirer.

Sans doute nous avons affaire à des adversaires adroits, habiles, rusés, mais il n'y a ni ruses, ni intrigues, ni tours de passe passe qui tiennent contre une majorité bien résolue, bien disciplinée et bien protégée par les agents habiles, vigilants, d'un comité expérimenté qui a au choisir ses hommes.

D'ailleurs, les républicains sont bien loin d'être aussi forts qu'ils le prétendent, si hardis qu'ils en ont l'air. Quel que bien soutenus qu'ils soient par l'administration, ils ne savent entourés, épiés, surveillés, ni aujourd'hui pas qui sont sûrs, ni demain, si les fraudes ne seront plus avantageuses, ou l'on enlevait les bulletins, où l'on s'amusait à les bourrer à la guise, à faire des comptes fantastiques, doublant, triplant les bulletins qui plaisaient, et supprimant, sans façon, ceux qui déplaisaient.

Il faut, aujourd'hui, de la régularité, et il y en aura. Le résultat n'est donc pas douteux, si chacun de nous fait simplement, résolument, son devoir.

Ne voulions pas : la bataille n'engage pas seulement et Louisiane, mais dans plusieurs autres Etats, et le dénouement des votes de ce jour peut changer la physionomie de la Chambre des Représentants.

Ils le savent bien, les meneurs de Washington, ils savent que leurs odieuses mesures ont produit contr'eux un revirement très vif d'opinion ; aussi, ont-ils la tête plus basse, le verbe moins haut qu'il y a un mois ou deux. Le bill McKinley inquiète les producteurs agricoles du nord et de l'ouest ; ceux-ci, qui hésitent définitive, la majorité, se demandent ce qu'il va advenir de leurs grains, de leurs bestiaux, de leurs viandes.

Les valets des spéculateurs et des industriels du nord n'avaient pas prévu l'opposition que leur tarif a soulevée ; ils s'en repentent, presque ; à cette heure, ils se sont, maladroitement, sans y réfléchir, mis dans un affreux guêpier. Ils ont besoin de la spéculation du nord, qui leur fournit le nerf de la guerre, qui leur assure leurs succès électoraux, et ils ont commis la maladresse de lui donner sa pâture avant les élections. Naturellement, la spéculation, satisfaite, s'inquiète peu de ce qui peut arriver désormais ; naturellement aussi, elle fait la sourde oreille, quand on s'adresse à ses bourses ; elle regarde bien d'ouvrir à ceux qui frappent à sa porte, et les millions qu'elle pourrait donner, elle les réserve pour une occasion meilleure, d'où il y aura un gain immédiat à tirer.

Voilà ce que n'avaient pas prévu les républicains ; ils ne sont trop pressés ; ils ont montré trop de zèle ; ils se le reprochent, mais il est trop tard. La faute est commise, il faut qu'ils en subissent les conséquences.

Telle est la situation, au milieu de laquelle ils se débattent. Aussi engagée, la lutte ne doit tourner à leur confusion, si nous savons y jouer le rôle qui nous est assigné. Le succès au Congrès dépend peut être d'un déplacement d'une ou deux voix, comme celles que nous pouvons y envoyer. Nous assumons, aujourd'hui, sur lourde responsabilité devant l'Union démocratique. Si nous savons, par notre attitude, contribuer à la victoire, on nous en saura gré ; nous nous relèverons dans l'estime du parti victorieux, nous y occuperons une place plus élevée, celle qui nous est due, et que nous n'aurions jamais dû perdre. Allons donc au scrutin, avec fermeté, avec confiance, en songeant que nous amis du nord et de l'ouest—le cette année, le démocrate conservateur—a les yeux fixés sur nous et nous demandant de ne pas les oublier à cette heure suprême.

Tous aux polls, et votons pour MEYER et LAGAN.

Toutes les infections vénéneuses du sang sont expulsées sans délai par la Salsaparilla d'Ayer. Vendue par tous les droguistes

UN ŒUF.... DU MIDI.—Un propriétaire d'Allées (Bouches-du-Rhône) possède une poulequi a pondu un œuf d'une structure extraordinaire.... le voici :

Ovoïde comme tous, il porte replié sur un bout un ver à soie magnifiquement conformé ; les plis membraneux y sont dessinés avec une admirable précision ; la tête est parfaite ; les pattes sont aussi nettement marquées ; il se meut sous le ventre et dans les replis une quantité de graines de ver à soie.

Ce curieux phénomène est à la disposition de M. le directeur du Museum d'histoire naturelle.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 1er novembre :

Le temps s'est éclairci dans la dernière partie de la semaine qui vient de s'écouler. Dimanche dernier, il faisait tout à fait froid ; jusqu'au moment où nous prenons la plume, la température n'a pas changé. Le temps est, enfin, sorti de cette période de variations continuelles ; tout a fait remis, il va nous donner un bon mois de sécheresse et de fraîcheur—justement ce que demandent les planteurs qui attendent, avec impatience, que la canne mûrisse et qu'il leur soit permis de la couper rapidement.

—Les planteurs sucriers ne sont pas les seuls à se réjouir de ce temps clair et froid : ceux qui ont du coton à récolter, en profiteront également, comme les producteurs de riz, qui pourront vite battre et expédier leur grain.

Ajoutons à cela que l'on peut labourer, à l'aise, et que les jardiniers sont à même de donner tous les soins possibles à leurs cultures.

Nous entrons donc dans une heureuse période. Il y a tout lieu de croire que la roulaison et les récoltes s'achèveront dans les conditions les plus favorables.

—Jusqu'à présent, les travaux ont marché lentement, sur les habitations sucrières, à cause des pluies ; il a fallu même souvent s'arrêter, comme sur Calumet, à M. Daniel Thompson, paroisse Ste-Marie. Il est vrai qu'il était arrivé quelques accidents aux machines. On y a été un peu désappointé de l'état de la canne, beaucoup moins mûre qu'on ne le pensait : elle ne pesait que 11 Brix on, tout au plus, 7 degrés Beaumé. La désappointement causé par le peu de maturité de la canne, a été général. La seule exception que nous connaissions, est l'usine centrale Baldwin, paroisse Ste-Marie. Là, la canne qui y était apportée pesait, en moyenne, 15 Brix ou 8 3/10 degrés Beaumé.

L'usine centrale des Lignes, à MM. Shattuck et Hoffman, paroisse Ste Marie, a marché, une semaine, ou, plutôt, une dizaine de jours. Aux dernières nouvelles, on y obtenait 130 livres de premier sucre, à la tonne de cannes. Le sucre pesait vers 92 ; il saisissait et durcissait très vite, attendu qu'on ne se servait pas d'eau dans les centrifuges, le travail devant être achevé par les raffineries. Il est probable que les seconds sucres donneront 15 pour cent ou plus.

La diffusion a très bien marché, cette année, chez MM. Shattuck et Hoffman.

L'habitation La Fremière, à MM. Murphy et Perkins, paroisse Jefferson, à plusieurs milles au-dessus de Carrollton, a commencé la roulaison, le mardi de la semaine dernière, mais au bout de 18 heures de travail, une chaudière céda. Le jus ne pesait que 7 1/2 degrés Beaumé. Après réparation, le moulin a repris de nouveau, au marche, dimanche soir. Comme on y a 9 robier 240 arpents de meilleure qualité, ce résultat ne peut être que satisfaisant. Il ne faut pas oublier que la sucrerie est de premier ordre, qu'il y a un moulin à cinq cylindres, un vaste vacuum pan, des centrifuges Hayworth perfectionnées. Les appareils, évaporisateurs et clarificateurs, de ces mêmes usines, peuvent doubler leur récolte actuelle. Les directeurs des travaux sont : MM A. W. Norman et W. R Darden. L'ingénieur est M. Geo. Robinson. M. Emile Million dirige les centrifuges avec M. S N Cherry.

—La plus vaste sucrerie centrale de tout le Sud, l'usine Caffery, a mis à l'épreuve ses machines, samedi dernier, 25 ; elles avaient été si bien installées, d'un bout à l'autre, que tout marcha sans le moindre encombre.

On n'y est assuré l'achat d'une grande quantité de cannes, pesant environ 9 beaumé. On a fait, le premier jour du sucre jaune clarifié. Dimanche, tout le monde s'est reposé des fatigues que l'on avait éprouvées depuis un mois. Lundi matin, les travaux ont recommencé ; ils continuaient encore, mercredi, quand nous avons quitté l'usine, que nous étions venu visiter.

—Lundi dernier, 27 octobre, nous avons eu notre première gelée blanche de la saison ; elle a été légère et a fait beaucoup de bien à la canne. Elle a arrêté la pousse et précipité la maturation.

Nous ne croyons pas que les plantes des jardins aient eu à souffrir de cette gelée. A partir d'aujourd'hui, nous pouvons avoir des gelées blanches, mais il n'est pas probable qu'il nous arrive de la glace avant la prochaine pleine lune, le 20 novembre. A cette époque, on aura fait la moitié de la récolte. On sauvera le reste, en mettant les cannes en cuvettes.

M. Harry L. Lews, de Cincinnati propriétaire de la belle habitation Cinclaire, paroisse Baton Rouge, vient de rentrer chez lui, après avoir inspecté tout sur sa propriété, où tout croît en ordre parfait. On y a planté, cet automne, 250 acres ; on compte en planter autant au printemps prochain. On est allé chercher une partie de la semence dans la paroisse Rapides. M. Lews pense qu'il est bon de changer souvent de semence. On sait que les conditions lui ont fait perdre beaucoup de canne ; il n'en coûtera donc, cette année, aucune de ses cannes, mais il en a acheté une grande quantité à $1 la tonne, il paiera sur livraison. On voit que Cinclaire est transformée en une véritable usine centrale.

Nous constatons, avec plaisir, que l'industrie sucrière a été mieux représentée, cette année, à la Foire d'Etat, de Baton Rouge, que les autres branches de l'agriculture.

MM. W. S. Slaughter et frères, de l'habitation Port Hickey, East Baton Rouge, avaient de superbes spécimens de cannes à rubans.

Nous en dirons autant de M. P. J. Le Blanc, même paroisse.

Mme G. D. Waddell a exposé des échantillons de superbes cannes d'Otahiti.

M. W. J. Sharp, également d'East Baton Rouge, avait en exhibition deux lot de cannes rouges de toute beauté. Il n'y en a pas de supérieures dans tout l'Etat.

M. J. L. Bernard, avait exhibé aussi des cannes rouges et cystallines, provenant de son habitation, derrière Baton Rouge.

M. H. C. Blessing avait fait une exposition de même nature, du même genre et aussi belle.

Mais ce qui y avait de plus remarquable, c'était l'exhibition de la station d'expérimentation du professeur Stubbs. Le professeur avait exposé 76 variétés de cannes. Les trois quarts de nos planteurs ignorent qu'il y en ont tant d'espèces différentes. Certaines avaient des dimensions énormes, plus grosses que le bras d'un homme. Il est vrai qu'elles avaient poussé dans une serre, dans la salle d'horticulture. Voici qui donnera une idée de ces cannes. L'une d'elles est tombée sous son propre poids ; on l'a mesurée ; elle avait 15 pieds à pesa de haut et pesait 20 livres. On y voyait aussi la canne éléphant qui vient de la Jamaïque ; elle avait un très fort diamètre, mais elle était courte. M. le prof. Stubbs avait aussi exhibé des tiges de coton Sea Island, de 15 pieds de haut. Ce coton provenait d'un acre semé dans le parc Audubon.

—Le succès de l'Exposition qui vient de finir, doit encourager les planteurs à exhiber leurs beaux produits. Nous pensons que la Foire de l'an prochain sera beaucoup plus brillante encore que celle de cette année.

—La station d'expérimentation a reçu, cette semaine, de Jennings, des cannes cultivées par un colon de l'Iowa. Elles contiennent 16 pour cent de sucre et n'avaient que 11/4 de 1 pour cent de glucose. La production de cette prairie est véritablement étonnante ; en voici la raison : c'est une terre sablonneuse ayant un sous-sol en argile qui retient tous les engrais que l'on y met. La nature du sol est, d'ailleurs, admirablement propre à la culture de la canne.

L'Interim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 1er novembre :

On nous dit que, réflexions faites, bon nombre de contribuables de la paroisse Ascension qui s'opposaient à la taxe sur les produits, ont résolu de se conformer à la loi—pensant augment qu'il leur en coûterait moins de payer la taxe que d'employer un avocat.

—Le 11, le 12 et le 13 novembre prochain auront lieu, en cette paroisse, les fêtes à l'occasion de la bénédiction du bienheureux Pierre Louis Marie Chanel, prêtre de la Société de Marie et premier martyr de l'Océanie.

Le programme des cérémonies est comme il suit :

Mardi, à l'église St-Michel—messe pontificale, à 9 heures et demie par sa Grandeur Mgr Janssens.

Sa Grandeur Mgr Heslin fera le panégyrique du Bienheureux martyr.

Mercredi—messe solennelle, à 9 heures et demie, par le Rév. P. Sublieau, curé de l'Eglise St-Auguitin, Nouvelle-Orléans.

Panégyrique par le Très Rév. P. Bogaerts, vicaire-général du diocèse.

Sa Grandeur Mgr Janssens administrera le sacrement de confirmation dans l'église paroissiale.

A quatre heures du soir aura lieu la pose d'un nouveau chemin de croix dans la Chapelle du Collége Jefferson.

Jeudi—messe pontificale, en plein air, au Collége Jefferson, par Sa Grandeur Mgr Heslin.

A 6 heures du soir un oratorio, retraçant les principaux traits du Bienheureux Père Chanel, sera chanté par un chœur organisé pour cette occasion.

Le panégyrique sera fait par Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Bénédiction solennelle.

Les élèves du collége, désirent de témoigner leur gratitude et leurs affections à la Société qui leur est chère, ont contribué généreusement à l'achat de feux d'artifices et aux frais d'une illumination grandiose qui termineront ces fêtes.

Nous n'avons nul doute qu'elles laisseront un bon souvenir à tous ceux qui accepteront l'aimable invitation que leur font les RR. PP. Maristes ailleurs dans ces colonnes.

La première communion aura lieu le dimanche 9 novembre à la Chapelle St-Joseph. Le jeudi 13 novembre, Sa Grandeur administrera le sacrement de confirmation dans la chapelle St-Joseph et le 14 à la chapelle Ste-Marie.

Sans autre invitation formelle, les amis des RR. PP. Maristes, sont cordialement invités à assister aux exercices du Triduum.

Les parents des élèves du Collége Jefferson et les membres du Rév. clergé recevront seuls des invitations.

—Le Rév. P. Dorel est de retour parmi nous depuis jeudi soir. L'intérim se joint à ses très nombreux amis pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

—Le Dr J. J. Gauthreaux, si favorablement connu en notre paroisse, où il exerça sa profession pendant de nombreuses années, est mort, subitement, le 28 courant, à la Nouvelle Orléans. Il était âgé de 66 ans. Ses funérailles ont eu lieu, mercredi dernier, à l'Eglise St-Jacques.

—Décédée, en cette paroisse, le 28 courant, à l'âge de 66 ans et 5 mois, Madame Joachim Rome, née Victorine Tortel. Les funérailles ont eu lieu, mercredi soir, à l'Eglise St Michel.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 1er novembre :

Dimanche dernier, sur la rive gauche, est morte, d'une fièvre pernicieuse, Mme Neuville Montz, née Armantine Cox, âgée de 20 ans.

Sur la rive droite, lundi, est mort M. Voltaire Gambre, citoyen âgé.

Pour la guérison des rhumes, de la toux et des affections pulmonaires, le Pectoral Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

APRÈS LA TOURNÉE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE EN AUTRICHE.—LA TRIPLE ALLIANCE.—On lit, dans le *Journal du Havre* :

"Le renouvellement du pacte, encore possible, aujourd'hui, ne le sera, vraisemblablement plus dans quelque temps ; et, encore, aujourd'hui, subirait ou la nécessité d'amoindrir l'importance et la portée du contrat.

"L'Allemagne, aux prises avec le socialisme qui grandit et sera, demain, peut être, un parti de gouvernement, avec le séparatisme qui couve sous des cendres réchauffées, n'a plus la même confiance dans la sincérité et l'absolutisme du dévouement de l'Autriche ; l'Autriche comprend que l'Allemagne amoindrie par la peur qu'elle a de la Russie et de la France, n'est plus en mesure de lui prêter le même concours dans les circonstances qu'on avait envisagées à Vienne ; l'Autriche et l'Italie vivent comme un ménage de ennemis et chacune convoitant respectivement le bien de sa voisine ; et, par-dessus tout, le peuple italien demande à sortir de cette galère.

"Dans ces conditions, la triple alliance n'est plus une menace, mais une occasion pour ses adversaires ; c'est ce qui fait que le voyage de Guillaume s'achève sans bruit, comme un retour d'outre-mer."

DÉCOUVERTES. — L'ANCIENNE CITADELLE DE CARTHAGE. — LES INONDATIONS DU NIL. — Le P. Delattre vient de découvrir, sur le côteau de Byrsa, l'ancienne citadelle de Carthage, des tombeaux protopuniques contenant des vases peints, un diadème en or, des pendants d'oreilles en or, 7 m. 50 de grains de collier, des objets en bronze et en argent, des *gafs* d'autruche peints, des statuettes présentant des canons d'Egypte, un coquillage formant une boîte.

L'ensemble des objets présente un grand intérêt. Beaucoup d'entre eux sont absolument inédits.

Un égyptologue, Bruge-el-Bey, a découvert à Loqueor, sur le Nil, un cartouche où il est expliqué comment le Nil cessa, pendant sept années, d'inonder ses rives, ce qui causa une famine épouvantable.

Bruge-el-Bey, calculant la date de cette famine, a trouvé qu'elle avait eu lieu en l'an 1900 avant notre ère, à l'époque où, selon la tradition biblique, eut lieu la disette qui conduisit en Egypte les fils de Jacob et leur fit retrouver, dans le premier ministre de Pharaon, leur frère Joseph, qu'ils avaient vendu.

LE TUNNEL DU CAUCASE.—Le tunnel des monts Suramo, dans le Caucase, a été inauguré dernièrement. C'est le travail le plus grandiose qui existe. Le tunnel a juste une longueur de 4,000 mètres ; il a été achevé en moins de quinze mois. Il a été inauguré en grande pompe en présence du ministre des voies et communications, du prince Cheremeteff, gouverneur général du Caucase, et d'un grand nombre de personnalités militaires et civiles. Le tunnel n'a coûté que 15,000,000 fr., ce qui est fort peu étant données les difficultés qu'on a eu à vaincre. Grâce à lui, on pense augmenter de 2,000 tonnes le trafic quotidien vers la mer Noire. L'inauguration du nouveau tunnel a été suivie d'un banquet monstre, qui n'a pas coûté moins de 40,000 fr.

TRANSPORTS PAR VOIE FLUVIALE.—Nous lisons, dans *Yacht*, de Paris :

"On annonce la formation d'une Société anonyme, au capital de 2 millions de francs, pour exploiter les transports par voie fluviale, entre Paris, Rouen et le Havre. Elle se nommera Compagnie des transports rapides de la Seine. Le service, dit à grande vitesse, comprendra six porteurs à hélice de 400 tonneaux, destinés à marcher isolément ou à remorquer un seul chaland de 300 tonneaux. Ce service serait direct du Havre à Paris et pourrait être effectué, d'après la circulaire de cette Société en formation, en 48 heures par le porteur seul ou en 60 heures par le porteur remorquant un chaland. Le service à petite vitesse serait fait par cinq chalands de 500 tonnes et par deux remorqueurs à hélice de 300 chevaux."

LA FRANCE ET LA RUSSIE.—M. Maisain, directeur de la poudrerie du Moulin-Blanc, près Brest, a été mis officiellement à la disposition du gouvernement russe, par le gouvernement français, pour l'établissement d'une fabrique de coton-poudre à Saint-Pétersbourg.

LA CARTE DU CIEL.—Le dernier congrès préparatoire pour l'extension de la carte du ciel, aura lieu, à Paris, le 30 mars prochain. Après ces délibérations, commencera l'exécution du plan considérable, conçu à Paris, dans tous les observatoires du monde.

LE CONGRÈS COOPÉRATIF DE MARSEILLE.—Il a adopté les conclusions du rapport de M. Boyé sur le développement de l'enseignement coopératif. Il a émis le vœu que les rapports d'affaires et d'achats se multiplient avec les sociétés étrangères, et il a voté l'ordre du jour pur et simple sur le vœu invitant les législateurs à s'inspirer des idées libre-échangistes.

Le congrès a confirmé le vote, émis par le congrès de 1889, portant qu'après la constitution du magasin de gros, il convendra de chercher à fonder des sociétés coopératives de production, et il a adopté ensuite l'article additionnel proposé au Sénat par le comité central des sociétés de coopération, portant que ces sociétés pourront se concerter librement en vue de l'étude et de la défense de leurs intérêts.

FANTAISIE ANGLAISE.—Un facétieux personnage ayant un petit cochon de lait à envoyer, l'a remis à la poste avec une étiquette attachée au groin. MM. les employés anglais ont trouvé cette façon d'emballer toute naturelle, et le cochon a été livré à domicile.

LASPALLES.—Décédé hier après midi, lundi à 1 heure, à l'âge de 18 ans, 5 mois et 18 jours MARIE THÉRÈSE LASPALLES. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille Jean Dours sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures. Le corps est exposé au No 89½ rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine.

FAGOT.—Décédée, lundi, 3 novembre, à 7 h 15 P. M., MARIE GABRIELLE SOMMERAU, Veuve de CHARLES FAGOT, âgée de 60 ans, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Fagot, Sommerau et de Mahy sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, 4 novembre à 4 h. 30, de sa dernière résidence, No 27 rue Louisa, entre Chartres et Royale.

MARCHAL.—Décédé lundi 3 novembre 1890 à 3 45 A. M., JEAN BTE MARCHAL, âgé de 76 ans et 7 mois, natif de Taconville, Lorraine, France et résidant en cette ville depuis deux ans. Les amis et connaissances des familles Marchal, Cloetz, Jacquat, J. M. Brunet et Villemain et les membres de l'Association de Bienfaisance Lorraine Portugaise de l'Etat de la Louisiane, du Congrès des Etats-Unis pour la Cinquantaine deuxième Congrès, pour servir le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1891.

Avis est par le présent donné qu une élection sera tenue conformément à l'Acte No 58 de la Session extra de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, quatrième jour de Novembre A. D. 1890,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, afin d'élire un Représentant pour chaque District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis pour le Cinquante deuxième Congrès, pour servir le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1891.

Avis est par le présent donné qu une élection sera tenue conformément à l'Acte No 58 de la Session extra de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, quatrième jour de Novembre A. D. 1890,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels polls que désignera le gouverneur de l'Etat de la Louisiane et ce dans affin que l'on puisse voter pour les affirmations et amendements ainsi que le peuple veut la prorogation et deux nouveaux ; savoir :

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane en Congrès des Etats-Unis pour le Cinquante-deuxième Congrès, qui seront élus par les électeurs qualifiés dans des Districts Congressionnels respectifs et tel sont partie la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1891 à savoir :

Un Représentant pour le Premier District comprenant le quatrième, cinquième, troisième, quatrième Districts Nouvelle-Orléans et Quatrième Ward de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un Représentant pour le Second District comprenant le deuxième, troisième, premier, Second, Troisième, Quatrième, Sixième et Dix Septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, les paroisses Jefferson, St Charles et Jean Baptiste et St Jacques.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio Returning officer, de la paroisse d'Orléans.
4 oct—4 au 4 nov 1890

A la Population Italienne de la Nouvelle-Orléans.

Le Comité des Cinquante nommé par le Maire et le Conseil Municipal avec mission de s'enquérir de l'existence de Sociétés de Malfaiteurs, cette ville et d'aviser aux moyens de les réduire à néant a cru devoir dépasser le pouvoir et agir strictement en conformité avec la loi.

Il fera tout en son pouvoir quant à présent pour assurer l'exécution prompte, pour qu'il soit fait justice à ces bandes, aux quelles ils seront nullement molestées. Nous croyons que le plus grand nombre d'entre vous sont des citoyens honnêtes, industrieux, qui partagent, comme, vous, l'horreur du crime. C'est à ceux là que s'adressent ces lignes.

Nous vous demandons donc de nous aider dans notre tâche en nous donnant toutes les informations à votre connaissance. Faites nous connaître les noms et tout ce que vous savez sur les Bandes dangereuses, des criminels et des coupables de votre race qui habitent notre ville ou ses environs. Toute communication sera considérée comme strictement confidentielle. Le Comité fera pour vous, sur votre identité ou à votre demande, tout ce qui pourra être jugé secrète selon son dire. Le Comité pourra différant cependant savoir les noms et les adresses de ses correspondants afin de lui permettre d'avoir des entretiens personnels avec eux. Toute communication doit être adressée à la boîte 1219.

Nous gardons l'espoir que cet appel sera accueilli par vous avec la même bienveillance que nous avons l'adresse, et que la communauté ne se verra pas forcée de recourir à la violence pour se mettre en complète mesure qui pourrait avoir la regrettable effet atteindre des innocents.

Le Comité peut affirmer que la population entière de la Nouvelle-Orléans croit le moment venu de mettre fin à la terreur qui règne actuellement. Nous nous proposons d'en venir à bout d'une façon pacifique en nous armant de la loi et de la force en tout possible, mais violemment et sommairement il le faut. Il dépend de vous de déterminer la conduite à suivre. Nous prononcerons pour protection à tous ceux qui nous prêteront leur appui.

Par ordre du Comité

EDW. H. FARRAR,
Chairman

22oct—

Avis aux Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia.

Avis est par le présent donné que conformément à l'Acte 74 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour l'année 1890 intitulé Acte pour la protection des personnes faisant des affaires avec les compagnies d'assurances organisées sous les lois générales de l'Etat, ou sous les Statuts spéciaux de celles ci, une copie du dit acte peut être vue au bureau de la compagnie, au meeting général des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, No 37, rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne., le mercredi 3me jour de décembre 1890 à midi pour délibérer, voter et agir suivant que l'exigera la loi.

Et avis est aussi par le présent donné, qu'à l'assemblée ci-dessus mentionnée des action-naires ceux des actionnaires qui voteront les amendements proposés de la Charte de la compagnie comme suit : Sur l'article 4, section 1 ayant trait à la réduction du nombre des actions composant le fonds capital et à la valeur au pair de ces actions, et sur l'article 3 relatif à l'éligibilité des actionnaires comme directeurs.

Par ordre du Board des Directeurs.

JOHN T. GIBBONS, président.

1 nov—1m

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à poignées d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

AVIS.

Le public et les actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans sont par les présentes notifiés que le "Livre de Transferts" de la dite Compagnie sera fermé du 25 courant jusqu'au 4 novembre inclusivement, afin de préparer les nouveaux certificats d'actions de Cent Piastres chacune, qui seront échangés à partir du 5 novembre 1890 conformément à la vie du 25 septembre déjà publiée.

JOS A. HINCKS,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, ce 15 octobre 1890.
15 oct—15 20 25 30—nov 4

TOMBES A VENDRE

Cimetière St-Louis, rue Esplanade,

A un prix très raisonnable.

N'avoir aucune personne pour la vente et prix, s'adresser directement au soussigné.

(Comest Work) 19 Esplanade.

17sept—3m A. GREVALIER.

AVIS,

L'ensemble régulière du Progressive League of Louisiana, qui devait avoir lieu mardi, 3 novembre, a été remise jusqu'au MARDI LUNDI de Décembre, à cause des élections congressionelles.

Par ordre du Comité Exécutif,

T. A. MARSHALL, Jr. Secrétaire.

2 nov—2t

GOUV. WARMOTH ENDOSSÉ.

Citoyens Marquants qui Pensent Bien de Lui.

Quand le nom du Gouverneur Warmoth a été donné à la Séance d'hier, plusieurs Etats ont confirmé comme Collecteur du Port les commerçants dont les noms suivent qui adressé une pétition à ce Gouverneur en continuation, et exprimé leur confiance dans

Son Intégrité et son Humanité.

Il n'a rien fait depuis pour perdre leur estime

John Barkley	Samuel Delgado
H. Echeto	E. Dupré
Thos McDermott	Wm Flower
L. C. Keever & Co.	Robert Carey, Jr.,
R. Selig	John Howes
Columbus H. Allen	J. B. Lavat
J. M. Coyle	A. L. Mennot
J. L. Winter	J. S. Barton & Co.,
Phil. Hes	Louis Roth
Geo. B. Prochaska	G. A. Lanaux,
R. B. Scudder	Frank S. Lee & Co.,
J. C. Murphy	Alfred Jarot
C. Crawley	Eugene Dufour
Wm Anderson	Ed. Kleinhauer
B. A. Orazadi	A. J. Lewis
Isaac Delgado	John A. Myering
John Forster	H. Daponte
Jno. Calder	L. B. Daponte
Isaac Levy	J. Newman
Branch M. King	G. Townsend
John S. Talmadge	Moore, Hyams & Co.,
George W. Byrne	J. E. Lemarié
H. S. Farwell	M. F. Bonn
C. R. Lattier	Henry Eier
George D. Boutchet	George D. May
John B. Meyers	Rog. Chesapinuil
B. W. Seago	H. E. Peters
J. L. Herwig	E. Martin
Facundo A. Seixas	A. Willor
J. K. Smith	Woodward Wight & Co.,
G. Lemasier	A. Baldwin & Co.,
Peter Hallwege	James I. Day
John Klein	A. K. Miller
Durant Tapente	B. B. Wheelock
J. Beth	Katz & Barnett
Jos Hernandez	Wm H. Chaffe & Co.,
A. Dagouet	Chas Chaffe
Wm H. Schmideau & Co	J. Lithman & Co.,
J. G. Schmidt	H. H. Hotmes
E. D. Wood & Son	H. Haller
W. G. Coyle & Co	E. F. Bradway
J. Schuster & Co	Fairbanks & Co.,
Desforges & Jung	John Gasche & Son
Geo F. Rootes	Wm Hen b
W. O. Wilson & Co.	Schwartz & Co.,
Ross, Kean & Co.	Schmidt & Ziegler
Alfred Leblanc	Jackson & Kilpatrick
Charles Stoddart & Co	Hartshaim Bros. & Co.,
C. Vaccha & Co.	Louis Grunewald
M. J. Sanders	M. Scoefer
Headley & Co.	J. Seligman & Co.,
R. V. Hopkins	Paul Gelpi & Bro.
Silas Weeks & Co.,	A. Kiques
De Wolf & Raymond,	A. C. Hutchinson, pour
Arthur Sellon	S. P. R. R. Co.
G. H. Steeltoe	Thomas M. Terry
Geo Oliver	Paul Hallet
Dennis Shea	Henry Haller
M. B. McGuity	Thos. O'Connor, Jr.,
A. B. Freeman & Co.,	J. Thomas Toby
A. Martin	Thomas O'Neill
M. Leipher, Jr.,	F. E. Fencher
A. E. Schmidt	Y. G. Gypas
E. J. Schoulder	J. Salmon
Thomas Carey	G. H. Phelps
F. F. Pecoul	P. Rotan
Wm. Kern	M. Bulger
A. Kenner Blaffer	John Koch
Lambou & Noel	H. Willetz
Daniel Shea	A. Halfeld
Jos. Frembers	M. Oertling
J. R. Tgrck	D. A. Hachtney
Fritz Jahncke	W. G. Michel
Edward Murrey	James H. Aitken
Jacob Jaudzewski	P. Rotan
John J. Clark	J. Chaoy
J. H. Cammnan	Hugh Breen
John McNally	J. J. Richmond
J. W. Adams	J. A. Mair

Les adversaires les plus acharnés contre le Gouverneur Warmoth sont les "bosses" du vieux ring, avant en tête John Fitzpatrick, le chef des "Big Four," et leur désir est en définitive—non pas pour des raisons politiques—mais seulement afin de tenir ensemble une machine de laquelle ils peuvent extraire du butin, et de spéculer prendre le contrôle du gouvernement de la ville.

Un vote pour Warmoth est un vote contre l'ancien Ring de la ville.

4 Nov—